
Rapport de M. l'Inspecteur d'Académie sur la Situation de l'Enseignement Primaire dans le Département de l'Aisne en 1911.

Numéro d'inventaire : 1979.37260

Auteur(s) : Camille Peltier

Type de document : livre

Imprimeur : Imp. de la Démocratie de l'Aisne

Date de création : 1911

Description : Couverture papier déchirée. Papier jauni se délitant sur les bords.

Mesures : hauteur : 239 mm ; largeur : 157 mm

Mots-clés : Etudes, statistiques, enquêtes relatives au système éducatif

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Aisne

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 19

Lieux : Aisne

Ausne
* 1911

RAPPORT

DE

M L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

SUR LA

Situation de l'Enseignement Primaire

dans le Département de l'Aisne

EN 1911



LAON

Imp. de la DÉMOCRATIE DE L' AISNE, 22, Rue Saint-Jean

—
1911

RAPPORT

DE

M. L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

sur la Situation de l'Enseignement Primaire

dans le département de l'Aisne en 1911.

MONSIEUR LE PRÉFET,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la situation de l'enseignement [primaire public et privé, dans le département de l'Aisne, pendant l'année 1910-1911.

I.

SITUATION DES COMMUNES AU POINT DE VUE DE L'OBLIGATION SCOLAIRE.

Toutes les communes du département possèdent au moins une école publique à l'exception de 13 communes qui sont rattachées à des localités voisines pour l'entretien d'une école publique. Cette mesure pourrait s'étendre, sans inconvénients, à un certain nombre d'écoles qui ont un chiffre d'élèves insignifiant. Deux écoles facultatives, celle de Fontenoy (école spéciale de filles) et celle de Fontaine-lès-Vervins (école maternelle), sont à la charge des communes.

II.

STATISTIQUE DES ÉCOLES.

Au total le nombre des écoles primaires publiques du département est de 1.227 se répartissant ainsi :

322 écoles spéciales de garçons, 320 écoles spéciales de filles,

— 4 —

579 écoles mixtes et 6 écoles primaires supérieures, 4 de garçons, 2 de filles.

Le nombre des écoles privées était de 75 en 1909 ; il est de 76 en 1910.

Au total, le nombre des écoles primaires, tant publiques que privées, a augmenté de 2 (1.303 au lieu de 1.301).

Le chiffre des écoles maternelles n'a pas varié : 39 écoles publiques, 11 privées, soit 50 au total.

Classes. — Le nombre des classes des écoles primaires élémentaires et supérieures est de 1.977, en augmentation de 19 classes dont 12 dans les écoles publiques, soit une classe pour 267 habitants.

III.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Au commencement de l'année 1911, le personnel enseignant du département comptait 912 instituteurs et 922 institutrices. Pour la première fois, le nombre des institutrices dépasse celui des instituteurs : 1^o en raison de l'augmentation continue des classes enfantines exclusivement confiées à des institutrices ; 2^o parce que le personnel féminin se substitue de plus en plus aux instituteurs — conformément à la loi de 1886 — dans les écoles mixtes dont l'effectif scolaire diminue parallèlement à la dépopulation des campagnes. L'écart entre les deux nombres ne peut qu'augmenter parce que les créations d'emplois dans les écoles de garçons sont très rares en raison de la diminution du chiffre de la population du département.

Voici la division par classes des instituteurs et institutrices :

Instituteurs.		Institutrices.	
1 ^{re} classe.	130	1 ^{re} classe	53
2 ^e —	299	2 ^e —	123
3 ^e —	177	3 ^e —	171
4 ^e —	149	4 ^e —	228
5 —	99	5 ^e —	221
Stagiaires.	58	Stagiaires.	126
Total.	912	Total.	922

